
Comité Local
D'Information et de Suivi

RÉUNION
DU 1^{er} JUIN 2015





SOMMAIRE

Liste des présents et représentés	Pages 4 & 5
Présentation du rapport moral par M. Denis STOLF, Vice-président	Page 6 à 8
Présentation du rapport de gestion par M. Bertrand OLLIVIER, trésorier	Pages 9 à 12
M. Christophe PETITJEAN (FIDUREX).....	Pages 18 à 19
Désignation des représentants des Conseillers Départementaux au Conseil d'Administration	Page 20
Présentation des activités 2015 et du budget prévisionnel par M. Benoît JAQUET, Secrétaire général	Pages 21 à 24
Questions/réponses	Pages 24 à 34

Membres du Clis présents ou représentés : Assemblée générale du 1^{er} juin 2015

Membres de droit

M. Jean-Paul CELET, Préfet de la Haute-Marne, représentée par Coralie WALUGA, Sous-préfète de Saint-Dizier, excusée

M. Jean-Christophe PAILLE, Directeur de l'agence Régionale de la Santé de Champagne Ardenne, représenté par M. François GUIOT

Parlementaires

M. Jean-Louis DUMONT, Député de la Meuse, excusé

M. Michel RAISON, Sénateur de la Haute-Saône, représenté

Conseillers Régionaux

Mme Patricia ANDRIOT, Conseillère Régionale de Champagne-Ardenne, représentée par M. Michel MARIE

Conseillers départementaux de la Meuse

M. Gérard ABBAS

Mme Danielle COMBE

Mme Isabelle JOCHIMSKY, représentée par Mme Danielle COMBE

Conseillers départementaux de la Haute-Marne

Mme Astrid HUGUENIN

M. Jean-Michel FEUILLET

M. Bertrand OLLIVIER, trésorier du Clis

Mme Elisabeth ROBERT DEHAULT, représentée par M. Jean COUDRY

Mme Fabienne SCHOLLHAMMER

Maires ou conseillers municipaux de Meuse

M. Jean-Claude ANDRÉ, Maire de Demange aux Eaux

M. Philippe ANDRÉ, Maire de Bonnet

M. Laurent AUBRY, Maire de Saint Joire

M. François-Xavier CARRÉ, Maire de Delouze Rosières

M. Dany EDOT, suppléant de M. Gérard ANTOINE, Maire de Bure

M. Gilles GAULUET, Maire de Chassey-Beaupré

Mme Elisabeth JEANSON, Maire de Baudignécourt et M. Maurice LABAT, suppléant

M. Christian LECHAUDEL, Maire de Dammarie sur Saulx

M. Gilles LEVÊQUE, Conseiller municipal de Menil sur Saulx

M. Daniel LHUILLIER, Maire d'Abainville

M. Louis LODÉ, Conseiller municipal d'Horville en Ornois

Mme Huguette MARÉCHAL, Conseillère municipale de Dainville Berthéléville

M. Stéphane MARTIN, Maire de Gondrecourt le Château et M. Didier POIROT, suppléant

M. Denis STOLF, Maire de Tréveray

Mme Sandrine ZANOTTI, suppléante de M. Hervé VAN DE WALLE, Maire de Le Bouchon sur Saulx

Maires ou conseillers municipaux de Haute-Marne

M. Albert BARDY, Conseiller municipal d'Osne le Val
M. Jean-Pierre BOURGEOIS suppléant de Mme Martine ROBERT, Conseillère municipale d'Echenay
M. Claude DELERUE, Conseiller municipal d'Effincourt
M. Francis FOURNIER, suppléant de Mme Henriette FOURNIER, Conseillère municipale de Montreuil sur Thonnance
M. Henri FRANÇOIS, Conseiller municipal de Saudron et M. Jean-François MARÉCHAL, suppléant
M. Jean-Pierre GÉRARD, Conseiller municipal de Pansey
M. Jean-Pierre MALASPINA, suppléant de M. Bernard ADAM, Maire de Poissons
M. René PETITJEAN, Conseiller municipal de Cirfontaines en Ornois
Mme Claire PEUREUX VALANT, Conseillère municipale de Paroy sur Saulx
Mme Marianne ROBERT GASSMANN, Conseillère municipale de Germay, excusée
M. Pierre SUCK, Conseiller municipal d'Harméville/Lezéville
M. Luc VAN DER MENSBRUGGHE, Conseiller municipal de Germisay

Représentants des associations

M. François AUBERT, Sciences naturelles et d'archéologie de la Haute-Marne
M. Jean-Marc FLEURY, EODRA
Mme Corinne FRANÇOIS, Bure Stop 55
M. Michel MARIE, CÉDRA 52, suppléant de M. Jacques LERAY
M. Dempsey PRINCET, Meuse Nature Environnement, excusé, représenté par Mme Corinne FRANÇOIS
M. Michel THOMAS, Fédération des chasseurs de la Meuse

Représentants des organisations professionnelles

M. Jean-Paul LHERITIER, UPA Meuse
M. Pierre MAGER, CGPME 55, excusé
M. Yves THERIN, MEDEF Haute-Marne

Représentants des syndicats salariés

M. Jean COUDRY, CFE CGC et M. Michel PELTIER, suppléant
M. Claude KLEIN, CGT 55 et M. Gérard SÉKÉLY, suppléant
M. Jean-Marie MALINGREAU, UD CFTC
M. Charles VARIN, FO

Représentant les professions médicales

M. Francis LORCIN, Ordre des Médecins de la Meuse

Représentants les personnalités qualifiées

M. Marc DESCHAMPS, géologue, excusé, représenté par M. Yves THERIN
M. Robert FERNBACH

Voix consultatives

M. Jean-Paul BAILLET, Directeur du laboratoire de recherche souterrain de Meuse/Haute-Marne, représenté par Mme Martine HURAUT
M. Jean-Michel FERAT, ASN Autorité de Sûreté Nucléaire, excusé

M. Denis STOLF, Vice-Président du CLIS

Bonsoir à tous. Aujourd'hui, en tant que vice-président, je vais présider cette assemblée générale, le nouveau président n'étant pas encore désigné par les présidents des départements de la Meuse et de la Haute Marne. Encore un petit peu de patience, cela devrait se décanter très rapidement. De toute façon, nous attendons également l'arrêté de la Préfecture pour la désignation des membres du CLIS. Cet arrêté est à la signature et il ne devrait pas tarder non plus.

Aujourd'hui, nous avons une assemblée générale surtout morale et financière. Nous parlerons un petit peu des délégués départementaux, puisque cinq délégués départementaux ont été nommés pour chaque département et nous ferons une interruption de séance un peu plus tard pour que chaque département désigne trois de ses représentants au sein du CA. Puis nous terminerons avec le programme d'activités 2015 et le budget prévisionnel correspondant.

L'année 2014 a été l'occasion d'un important renouvellement puisque nous avons eu les élections municipales en mars 2014 et un impact sur les activités proposées, les formations, les déplacements. L'impact se fera encore sentir cette année avec là encore de nouveaux membres représentants du Sénat et des Conseils Départementaux et un nouveau président qui sera désigné. Nous y reviendrons. Ce renouvellement a également entraîné un changement de vice-président, mais pour l'instant le vice-président va assumer la réunion de ce soir et nous verrons après.

En ce qui concerne les activités statutaires, nous avons eu trois assemblées générales :

- à Ligny en Barrois le 6 mars pour la présentation du rapport de la CNE,
- à Bure le 19 mai pour l'adoption du rapport moral et du rapport de gestion et la présentation du bilan du débat public, par M. LEYRIT, Président de la CNDP,
- et à Joinville le 17 novembre pour les interventions du BRGM et de l'IRSN sur la géothermie.

Le Conseil d'Administration s'est réuni pour sa part à quatre reprises à Bure, les 24 février, 23 juin, 22 septembre et 15 décembre. Il a préparé et mis en œuvre le programme d'activités comprenant notamment :

Comité Local d'Information et de Suivi, Assemblée Générale tenue à Bure le 1^{er} juin 2015

- les visites par les membres du CLIS du laboratoire souterrain les 28 mai, 3 et 16 juin, 25 juillet et 1^{er} août et des installations de l'ANDRA de Saint-Dizier pour les scellements les 23 mai et 25 septembre,
- la parution de la lettre du CLIS, un numéro en mars sur la géothermie,
- la diffusion du DVD Escalé à Bure, 4 000 exemplaires distribués à ce jour,
- l'accueil à Bure de délégations japonaises en janvier et février et belges en décembre,
- la participation à une réunion publique à Dammarie sur Saulx le 5 avril.

Les Commissions ont poursuivi leurs activités :

- la Commission communication s'est réunie deux fois, les 27 janvier et 20 octobre, pour préparer le numéro 15 de la lettre du CLIS et travailler sur la notoriété du CLIS.
- La Commission réversibilité s'est réunie une fois le 28 février.
- La Commission localisation s'est réunie une fois le 15 décembre.
- La Commission environnement-santé s'est réunie deux fois, les 22 janvier et 22 septembre, à l'occasion du CA, pour une présentation de la démarche des Observatoires Régionaux de Santé relative à la mise en place d'un état de référence sanitaire.

Le Comité de liaison s'est réuni cinq fois, janvier, février, juin, septembre et décembre, afin de préparer les travaux du Conseil d'Administration et des Commissions.

Le personnel a maintenu la permanence à Bure avec la mise à disposition du fonds documentaire et la mise à jour du site internet qui connaît une fréquentation importante, près de 200 visites par jour.

Par ailleurs, le CLIS a participé en 2014 aux travaux de différents organismes :

- collègues interentreprises de sécurité, santé et des conditions de travail du laboratoire,
- et aux activités de l'Association Nationale des CLI, avec un partenariat CLIS/ANCCLI/IRSN sur le thème « Dialogue HAVL » qui a donné lieu à plusieurs journées de travail à Paris, avec notamment un séminaire en avril.

Comité Local d'Information et de Suivi, Assemblée Générale tenue à Bure le 1^{er} juin 2015

Le CLIS était également représenté au séminaire organisé par Confrontations Europe à Paris le 14 novembre et au colloque de l'AEN sur la mémoire à Verdun du 15 au 17 décembre.

Le CLIS a par ailleurs tenu un stand lors de la journée portes ouvertes de l'ANDRA à Bure le 14 septembre.

L'année 2015 sera une étape importante pour le projet puisque l'ANDRA doit remettre trois dossiers, dossiers qui se substituent à la demande d'autorisation de création prévue initialement à cette date et qui portent sur la sûreté, la récupérabilité et l'exploitation.

Il faudra également travailler sur la réversibilité, puisque la loi sur les conditions de la réversibilité d'un stockage devrait être la prochaine étape en 2016.

Ces échéances, de même que la réflexion sur la mise en place d'un état de référence sanitaire, pourraient amener le CLIS à faire appel à des experts extérieurs.

Enfin, le CLIS accueille cette année huit nouveaux membres :

- Monsieur RAISON, Sénateur de la Haute Saône, rejoint Monsieur PIERRE, Sénateur des Vosges,
- pour le Conseil Départemental de la Meuse, Mesdames AARNINK-GEMINEL, COMBE, JOCHYMSKI et Monsieur ABBAS, rejoignent M. RUHLAND,
- pour le Conseil Départemental de la Haute Marne, Mesdames HUGUENIN et SCHOLLHAMMER et Monsieur FEUILLET rejoignent Madame ROBERT-DEHAULT et Monsieur OLLIVIER, notre trésorier.

Je demanderai donc aux représentants des Conseils Départementaux de se réunir, nous ferons une interruption de séance un peu plus tard, de manière à désigner trois représentants qui siégeront au CA.

Je vais laisser la parole maintenant à Monsieur OLLIVIER pour la présentation des comptes 2014.

M. Bertrand OLLIVIER, trésorier du CLIS

Merci Denis. Nous allons donc passer à une phase un petit peu fastidieuse comme chaque année qui est le compte de résultat. Pour que vous puissiez suivre ce que je vais vous dire, je vous demanderai de prendre cette feuille de

compte de résultat dans votre dossier, comme cela nous aurons tous le même niveau d'information.

Nous allons commencer par les produits de fonctionnement comme chaque année. Le niveau des produits de fonctionnement ressort à 292 950 euros contre 296 100 euros en 2013, soit une baisse de 1,06 %. Vous connaissez la répartition entre l'Etat et les trois autres financeurs, il s'agit d'EDF, d'AREVA et du CEA. L'Etat prend 146 475 euros et les autres financeurs, à égalité de la part de l'Etat, 48 825 euros chacun. Voilà pour les produits de fonctionnement qui sont en légère baisse, simplement - 1,06 % et ce sera encore plus en baisse cette année.

Les charges de fonctionnement sont aussi en baisse. Elles représentent 301 507 euros contre 305 180 euros lors de l'exercice précédent, soit une baisse de 3 673 euros, - 1,20 %.

Parmi ces charges, il convient de distinguer les consommations et services extérieurs, les impôts, les taxes, les frais de personnel et les amortissements.

Concernant les consommations et services extérieurs, l'ensemble de ces charges représente 135 000 euros contre 155 000 euros en 2013, soit une baisse assez importante de - 12,66 %. A l'examen des principaux postes de charges, les variations les plus significatives enregistrées sur cet exercice sont les suivantes :

- études et recherches : - 9 440 euros, puisqu'il n'y a pas eu d'expertise en 2014.
- Entretien et maintenance : 5 034 euros au lieu de 5 858 euros, une petite baisse de 824 euros. Cette variation correspond à l'économie réalisée sur le contrat de nettoyage des locaux de Bar le Duc pour lesquels les prestations ont été revues à la baisse.
- Annonces, insertions et publications : là c'est beaucoup plus important, 22 606 euros au lieu de 35 734 euros, soit une baisse de 13 128 euros, - 37 %. Pourquoi cette baisse assez importante ? Nous avons réalisé moins de publications dans la presse et moins de brochures et dépliantes en 2014. Dans le même temps, nous avons édité comme en 2013 une seule lettre du CLIS, mais il n'y a pas eu comme en 2013 d'annonces presse pour la mise à disposition gratuite du DVD.

- Voyages et déplacements : 11 660 euros. Il a été organisé un voyage d'étude sur cet exercice à Marcoule. Par ailleurs, les frais de déplacements sont remboursés aux membres participant aux réunions sur la base des demandes formulées par ces derniers. Ces demandes doivent être appuyées des pièces justificatives correspondantes. L'association prend en charge les déplacements liés à la participation aux réunions, CA, AG, commissions et visites, je le dis pour que les nouveaux le sachent, ainsi que ceux réalisés entre les deux établissements du CLIS, Bar le Duc et Bure.
- Retranscription et sous-traitance vidéo : - 7 533 euros. En effet, il n'y a pas eu de retransmission de réunions sur internet en 2014 comme il y en avait eue en 2013.

Si vous avez éventuellement des questions, vous les poserez à l'issue de l'exposé.

- Les charges de personnel : elles s'élèvent à 146 191 euros contre 132 573 euros en 2013, soit une hausse de 13 618 euros ou 10,27 %, qui correspond à une revalorisation des salaires et au passage de Sandrine à 80 % au lieu de 50 % précédemment. Nous nous attachons à rechercher les meilleures adéquations possibles quant à l'emploi du personnel par rapport à l'activité de l'association.
- Les impôts et taxes : sous cette rubrique figurent les taxes liées à la masse salariale, la taxe sur les salaires, la taxe d'apprentissage et la participation à la formation continue. La bonne nouvelle, c'est que le CLIS est dorénavant exonéré de la taxe sur les salaires du fait d'un abattement réservé aux associations qui est passé de 6 000 euros en 2013 à 20 000 euros à compter de 2014. Les montants de la taxe d'apprentissage et de la participation à la formation continue ont été respectivement de 696 euros et 819 euros.
- Les amortissements, comme chaque année : l'amortissement du matériel informatique et vidéo et du mobilier de l'association représente 918 euros, c'est marginal, auxquels s'ajoutent les amortissements liés à l'exploitation du film documentaire à hauteur lui de 17 244 euros, ce qui représente 12 mois d'amortissement en 2014 contre six mois et demi en 2013 puisque c'était le début de cette vidéo.

Le résultat financier : en conséquence de l'absence de placement, aucun profit financier n'a été dégagé sur cet exercice. Nous ne faisons pas de placements financiers ; nous avons encore le droit, mais les rendements étant très faibles, nous verrons avec les trésoreries quand les rendements seront supérieurs. Pour autant, ce n'est pas le but de faire des bénéfices financiers.

Résultat exceptionnel : un certain nombre d'éléments non récurrents ont été enregistrés sur cet exercice, entraînant un résultat exceptionnel de 17,59 euros.

Il est important de rappeler la créance afférente à la demande formulée par l'association au Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Eau et correspondant aux dépenses effectivement engagées en 2007 et la provision constatée à hauteur de 100 % de ce montant estimé, soit 219 000 euros. Ils sont toujours présents dans les comptes au 31 décembre 2014. Nous insistons beaucoup, cette créance est toujours présente. Aucun élément nouveau n'est à signaler par rapport à cette créance. Cette provision a donc été enregistrée afin de satisfaire au principe de prudence affiché par le plan comptable et compte tenu de son antériorité. Elle ne saurait s'assimiler à un abandon des demandes ayant pour objet d'aboutir à son recouvrement.

Ainsi, après prise en compte du résultat exceptionnel et compte tenu des principaux éléments qui viennent de vous être exposés, le résultat de l'exercice se traduit par une insuffisance d'exploitation de - 8 516 euros.

Néanmoins, la capacité d'autofinancement ressort quant à elle légèrement positive pour 9 647 euros au 31 décembre 2014, contre 1 896 euros au 31 décembre 2013.

Concernant les équilibres financiers, au 31 décembre 2014, nos capitaux propres représentent 184 774 euros, contre 193 291 euros au 31 décembre 2013.

Le fonds de roulement de l'association au 31 décembre 2014 s'élevait quant à lui à 121 267 euros.

Par ailleurs, les éléments de l'actif circulant se composent de la manière suivante :

- les créances représentant les subventions non encore encaissées au 31 décembre 2014, soit l'Etat 219 000 euros, ce qui correspond au crédit

Comité Local d'Information et de Suivi, Assemblée Générale tenue à Bure le 1^{er} juin 2015

relatif aux dépenses réellement engagées au titre de l'année 2007, c'est la créance dont je viens de vous parler,

- le crédit de taxe sur les salaires pour 3 392 euros,
- la trésorerie de l'association qui s'élevait à 164 092 euros au 31 décembre 2014,
- les charges constatées d'avance pour 2 861 euros,
- et des créances fournisseurs pour 46 euros.

Au passif figurent les dettes suivantes non encore réglées au 31 décembre 2014 :

- les dettes fournisseurs et comptes rattachés pour 6 666 euros,
- les frais bancaires à payer pour 157 euros,
- les dettes fiscales et sociales pour 29 129 euros,
- et autres dettes pour 13 173 euros.

Le besoin en fonds de roulement représente donc – 42 669 euros à la clôture de l'exercice.

Concernant l'équilibre financier, notre situation financière globale est très saine. Nous restons à votre disposition pour vous fournir tout élément complémentaire.

Si vous le souhaitez, vous pouvez poser quelques questions.

M. Jean-Paul LHERITIER, UPA 55

La créance de l'Etat représente aujourd'hui 219 000 euros. Il faut que nous arrêtons de payer nos impôts, je le dis haut et fort. Des sénateurs sont peut-être dans la salle, ou peut-être pas, cela se saurait, mais aujourd'hui ces sénateurs et ces députés doivent intervenir par rapport à l'association, le CLIS, pour que l'Etat paie cette créance, ou arrêtons aujourd'hui de payer les impôts et prenons acte en assemblée générale.

M. Bertrand OLLIVIER

Je suis d'accord pour renouveler à nouveau la demande. Par contre, concernant effectivement le fait de ne pas payer les impôts, cela me paraît un peu compliqué, l'Etat c'est quand même ...

M. Jean-Paul LHERITIER

Nous donnons acte au directeur, le directeur prend acte, le trésorier et le commissaire aux comptes, Monsieur PETITJEAN, prendra acte aussi. Arrêtons de payer les impôts pendant deux ou trois ans et vous allez voir qu'ils vont réagir.

Intervenant

Ils vont tout supprimer, comme cela nous serons tranquilles.

M. Bertrand OLLIVIER

Est-ce qu'il y a d'autres remarques ou questions ?

M. Jean-Marc FLEURY, EODRA

Bonsoir tout le monde. Je n'ai pas de remarque particulière sur le bilan financier, je voudrais simplement faire une déclaration un peu plus politique. Je tiens tout d'abord à rendre hommage au travail qui a été fait par Jean-Louis CANOVA pendant toutes ces années. Je pense qu'il a été un bon président pour le CLIS, il a su faire preuve d'ouverture, il a su aussi faire preuve quand il le fallait d'un certain courage politique et je l'en remercie. J'espère que le prochain président, celui qui sera nommé, sera à la hauteur du défi si je puis dire. Je souhaite que Jean-Louis CANOVA ne reste pas dans nos mémoires comme le meilleur président du CLIS, j'en ai peur, donc c'est pour cela que je tenais à intervenir aujourd'hui pour saluer ce qu'il a fait. Et puis j'espère que le futur président sera dans la ligne d'un Jean-Louis CANOVA, c'est-à-dire qu'il ne sera pas là pour museler le CLIS dans son ensemble. Parce qu'il n'y a pas que les opposants au CLIS, il y a un ensemble de personnes et je pense que la liberté de parole est importante. Jusqu'à maintenant, enfin en tout cas sous l'ère CANOVA, elle a été respectée et j'espère qu'elle le sera encore.

Deuxième partie de mon intervention, vous savez que je suis Président de la Commission santé-environnement. Cette Commission s'est réunie plusieurs fois pour essayer d'avancer sur l'état sanitaire zéro, qui je le rappelle est en attente depuis quasiment la création du CLIS, depuis très longtemps et on n'avance pas. J'ai accepté de prendre la présidence de cette Commission, je vais encore y rester un petit peu, mais il faut que nous avancions. Là c'est un appel au secours au futur président, parce qu'il y a a priori des blocages, par ce que j'ai pu entendre ou j'ai pu savoir. Il y a des blocages qui viennent des pouvoirs publics

qui me gênent. Si ce qu'on m'a dit ou si ce que j'ai entendu est vrai, il n'est pas normal que les pouvoirs publics empêchent que l'état sanitaire se fasse, ou qu'eux-mêmes le retardent. C'est de cela qu'il est question. Moi j'aimerais qu'on se soucie de la santé des Meusiens, plutôt que de leur faire des promesses d'emplois, etc., tout ce qu'on veut. Je tiens vraiment à ce que cet état sanitaire zéro se fasse. Je vais rester encore un peu à la présidence de cette Commission pour essayer de le faire avancer, mais je veux dire simplement à cette assemblée que si d'ici quelques mois, je fais le constat que cela n'avance pas, je le dénoncerai et je quitterai cette présidence. Une présidence prend du temps, nous essayons de faire avancer les choses. Il me semble que sur ce sujet, nous devons tous être d'accord, l'état sanitaire zéro ne devrait pas faire d'objection, d'obstruction. A priori il y en a et elles viennent des pouvoirs publics, et cela me gêne beaucoup. Je fais donc appel au futur président pour que les choses bougent à ce niveau-là. Voilà ce que je voulais dire en préalable à cette réunion. Je vous remercie de votre écoute.

M. Denis STOLF

Monsieur FLEURY, effectivement nous avons pris bonne note, vos remarques seront transmises à Jean-Louis CANOVA, parce que c'est vrai qu'il a su faire preuve d'ouverture. Nous transmettrons au nouveau président pour qu'il puisse garder la même ouverture et qu'il puisse y avoir un dialogue, peut-être même encore plus de dialogue que dans certaines assemblées générales.

Par contre, pour votre Commission, nous allons relancer. Effectivement, c'est l'ARS aujourd'hui qui doit nous contacter. Nous sommes obligés de passer par l'ARS et nous allons refaire des demandes pour que votre Commission puisse avancer et que vous ayez des interlocuteurs qui soient à la hauteur de vos attentes.

M. Bertrand OLLIVIER

Jean-Marc, je suis tout à fait d'accord avec toi sur Jean-Louis CANOVA et sur l'état d'esprit qui existait. Nous serons garants avec tous les nouveaux membres également du CA à ce que cet état d'esprit se poursuive dans le futur. Je pense que nous avons trouvé un bon médian entre chacun, ceux qui sont pour, ceux qui sont contre, ceux qui se posent des questions, donc cet état d'esprit il faut absolument le garder.

Pour ce qui est de l'état sanitaire, tu parles du côté de la Meuse, mais nous avons un représentant de l'ARS de la Haute Marne, s'il a des informations, je ne sais pas si tu veux intervenir François.

M. François GUIOT, Délégué Départemental de l'Agence Régionale de Santé

Je ne sais pas ce que je vais dire. Simplement, je suis surpris entre guillemets, la question que je pose, c'est en quoi l'ARS bloque ? Je prendrai peut-être tout à l'heure votre question en détail et je ferai remonter. Pour l'instant, effectivement, nous travaillons sur le sujet, alors pas forcément avec le CLIS et au niveau du CLIS, alors c'est peut-être cela votre interrogation. Le travail n'avance peut-être pas à une vitesse que nous souhaiterions tous, il y a réflexion, sachant que le sujet n'est pas forcément simple. Dans un premier temps, je m'entretiendrai avec vous peut-être tout à l'heure pour savoir le pourquoi, en quoi l'ARS bloque, parce que j'en suis étonné. C'est tout ce que je peux dire pour l'instant.

M. Denis STOLF

Merci de votre intervention et si vous pouvez effectivement rapprocher les Meusiens des Hauts-Marnais ce serait très bien.

M. Bertrand OLLIVIER

Je pense qu'il faut au moins que nous ayons une liaison entre l'ARS et le CLIS, cela me semble ... Y a-t-il un représentant de l'ARS de la Meuse ? Non.

M. Michel MARIE, CEDRA 52

Je ne devais pas intervenir ce soir, je devais être dans le public, mais il se trouve que la vice-présidente du Conseil Régional de Champagne-Ardenne ne peut pas être présente et m'a demandé de la représenter, voilà pourquoi j'interviens.

J'ai trois petits points, le premier c'est sur le rapport d'activités. Etant suppléant au Bureau, je vois pas mal de choses qui se passent sur les déplacements de délégations et ce genre de choses, j'y participe même régulièrement et là je vois qu'il y a des déplacements que je découvre, donc je suis un peu surpris. Et juste une petite question, qu'est-ce que c'est que ce Médéric ?

M. Bertrand OLLIVIER

Oui, c'est une mutuelle.

M. Michel MARIE

Je découvre cela, donc j'ai été un peu surpris.

M. Benoît JAQUET, Secrétaire Général du Clis

Il y avait un certain nombre de retraités qui nous demandaient de pouvoir visiter ...

M. Michel MARIE

Le problème n'est pas là, c'est l'information, cela aurait peut-être été bien que le CA ait été informé, ou alors j'ai loupé quelque chose. C'est un point de détail, mais j'insiste quand même sur l'information au moins du CA. Nous sommes tout à fait d'accord, ce n'est pas Médéric que j'incrimine, ou celui qui a organisé ou autre, c'est simplement l'information qui doit circuler au sein du CA quand il y a ce genre de délégations et avec les gens qui sont disponibles. Voilà, c'est un premier point.

M. Benoît JAQUET

C'est en fonction de l'ANDRA et des disponibilités pour visiter, cela peut être huit jours avant, le délai peut être très court.

M. Michel MARIE

Nous sommes bien d'accord. Le deuxième point est un peu plus important, je reviens sur la créance. J'adore l'intervention et la proposition de Jean-Paul LHERITIER, un boycott de l'impôt cela aurait de la gueule, mais il y a certainement d'autres pressions également et plutôt que des pressions, de dire : il y a des choses qui ne sont pas normales et de la part d'un Etat, c'est quand même assez curieux et plus que curieux, inadmissible.

Il y a un autre point sur ce qu'on appelle la subvention Areva, ne va-t-il pas falloir que le CLIS mette la main à la poche pour Areva ? Areva nous donne de l'argent tous les ans, mais là j'ai l'impression aux dernières informations, je n'écoute pas tout, mais le fleuron nucléaire m'a l'air mal en point. Et j'en profite pour souligner quand même qu'au dernier CA, enfin le dernier où j'ai participé, il avait été souligné justement qu'EDF par exemple et le CEA versaient leurs

subventions entre guillemets, je n'aime pas trop ce mot-là, en été tous les ans et qu'Areva, elle, donnait au mois de décembre suivant. Pouvez-vous confirmer que cela traîne les pieds ? Il y a des questions à se poser.

M. Bertrand OLLIVIER

Je ne connais pas la raison pour laquelle Areva paie si tard, mais c'est vrai qu'ils paient tard oui, mais ce n'est pas nouveau, ce n'est pas de cette année ou de l'année dernière.

M. Michel MARIE

Oui, mais justement, il est à craindre que les délais soient encore plus longs, mais nous comptons sur vous pour les secouer.

Et puis le dernier point, c'est quand même quelque chose qui nous intéresse particulièrement parce qu'on n'a pas eu trop d'informations, surtout sur le côté Haute-Marne, sur, je ne sais pas comment il faut dire, cette démission ou autre du président actuel. Donc j'aimerais quand même bien avoir des informations sur Jean-Louis CANOVA, sur la présidence. Je ne sais pas si c'est une démission, justement, nous découvrons quasiment aujourd'hui qu'il ne sera plus le prochain président, donc j'aimerais avoir des explications tout simplement, en tant que membre du CA.

M. Benoît JAQUET

Le mieux serait de lui demander à lui. Aujourd'hui, Monsieur CANOVA est toujours conseiller départemental, mais il n'a pas été désigné par le Conseil Départemental de la Meuse pour être membre du CLIS, mais il n'a peut-être pas souhaité l'être, donc il faudra lui demander à lui.

M. Michel MARIE

Sur sa demande de ne pas être membre ?

M. Benoît JAQUET

Je crois, oui.

M. Bertrand OLLIVIER

Il n'y a plus de questions au niveau des comptes ou des activités ? Nous adoptons ? Nous attendons le rapport et après nous ferons un package.

M. Christophe PETITJEAN, Commissaire aux comptes

Dans le prolongement du commentaire des comptes qui vous a été fait par le trésorier, je dois vous rendre compte de la mission d'audit légal dont j'ai été investi par votre assemblée au travers de deux rapports : le rapport sur les comptes annuels et le rapport sur les conventions réglementées.

Concernant le rapport sur les comptes annuels que je vous présente, il est bien sûr en rapport avec l'exercice 2014, il porte sur le contrôle des comptes annuels de l'association tels que je les ai joints au présent rapport, la justification de mes appréciations et les vérifications spécifiques qui sont prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'association et il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Le premier paragraphe de mon rapport concerne l'opinion et il est rappelé que j'ai effectué mon audit selon des normes d'exercice professionnel, donc c'est la loi qui nous donne notre cadre d'activité et ces normes ont pour but d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes ne comportent pas d'anomalie significative.

Je rappelle en quoi consiste un audit, cela consiste à vérifier au moyen de sondages ou d'autres méthodes de sélection des éléments justifiant des montants et informations figurant dans vos comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Au terme de l'audit légal que j'ai pu mener au sein de votre association, j'estime que les éléments que j'ai pu collecter sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion et donc je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Deuxième chose, la justification des appréciations, en application de la loi relative à la justification des appréciations, ce que j'ai choisi cette année, c'est de corroborer la baisse dont fait état votre compte de résultat, la baisse significative des postes autres achats et charges externes et impôts et taxes. A cet égard, les contrôles que j'ai mis en œuvre à ce sujet ont permis d'analyser et de valider les

principales variations constatées sur ces postes de charges, tels qu'ils vous ont été décrits tout à l'heure et donc les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont contribué à l'expression de l'opinion que je vous ai lue à l'instant.

Concernant la vérification et les informations spécifiques, là on nous demande de collecter un certain nombre de documents, dont le document financier qui vous a été présenté par le trésorier, pour s'assurer de la sincérité et de la concordance avec les comptes que nous avons certifiés, ce qui est tout à fait le cas, donc cela ne pose pas de difficulté particulière. Voilà donc le rapport sur les comptes annuels.

Et j'ai un autre rapport qui s'intitule « le rapport sur les conventions réglementées », qui consiste à vous informer de conventions, c'est-à-dire d'opérations qui ont eu lieu entre des personnes qui sont à la fois membres du Conseil d'Administration du CLIS et qui auraient des fonctions de membres du Conseil d'Administration d'autres associations, élus dans des communes ou dans des départements, ou des chefs d'entreprises. Donc, là en fait, il n'y a pas de grande nouveauté par rapport à l'année dernière puisque nous n'avons qu'une seule convention, elle concerne Monsieur Gérard ANTOINE qui est maire de Bure et membre du Conseil d'Administration du CLIS. La nature et l'objet de la convention, c'est un contrat du 16 février 2010 relatif à une convention de mise à disposition par la commune de Bure de locaux à usage professionnel et de bureaux qui sont situés place du village à Bure, qui s'appellent Le Lavoir, la surface est de 72 m² et le loyer qui a été payé par le CLIS est de 8 454,84 euros au titre de l'année 2014.

Voilà ce que j'avais à vous dire concernant mes rapports.

M. Denis STOLF

Merci pour ces comptes. Avez-vous des questions à nouveau avant de voter ?

Je vais vous demander de voter pour le rapport moral, uniquement les membres du CLIS avec les pouvoirs qu'ils représentent.

Qui est contre ? Personne. Qui s'abstient ?

M. Benoît JAQUET

Avec des pouvoirs.

M. Denis STOLF

Et dans les deux abstentions qui a des pouvoirs ? Madame FRANÇOIS un pouvoir. Donc cela fait trois abstentions.

Pour le rapport financier, qui est contre ? Qui s'abstient ? 6. Madame FRANÇOIS a levé les deux mains, c'est bon, 6. Merci, c'est adopté.

Nous allons faire l'interruption de séance tout de suite, le temps pour les délégués départementaux de se consulter, mais je pense que ça va aller très vite.

(Suspension de séance)

M. Denis STOLF

Les délégués départementaux se sont réunis pour désigner leurs représentants au CA.

Sur le département de la Meuse seront présents au CA Mme Danielle COMBE qui est une élue de Commercy, M. Gérard ABBAS élu de Fains les Sources et M. Daniel RUHLAND qui était déjà élu du CA.

Sur le département de la Haute Marne, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER élue de Poissons, M. Jean-Michel FEUILLET pour Saint-Dizier et M. Bertrand OLLIVIER.

Voilà donc les 6 représentants au CA qui aura lieu début juillet.

Nous allons laisser Benoît vous présenter les activités et le budget prévisionnel 2015.

M. Benoît JAQUET

C'est toujours bizarre de présenter le programme d'activités en juin, il y a déjà cinq mois d'écoulés, mais nous n'avons pas trop le choix. Il est assez classique, nous avons toujours trois à quatre assemblées générales qui sont prévues, une est déjà passée, c'était la CNE en février, une est en cours et nous en ferons une ou deux encore avant la fin de l'année sur des thèmes à déterminer.

Le conseil d'administration se réunira cinq à six fois certainement et le comité de liaison de la même façon, puisque cela suit à peu près le rythme du conseil d'administration. Nous allons, si le CA le décide, relancer les demandes auprès des communes pour organiser des réunions publiques dans leur mairie ou dans

leur salle des fêtes, à la rencontre des habitants, avec la projection de notre film documentaire.

Puis nous avons prévu également avec l'Autorité de Sûreté Nucléaire, avec son représentant Champagne-Ardenne, une séance qui aura lieu le 25 juin, pour laquelle nous vous avons remis un courrier à l'entrée je crois, sur le rôle de l'Autorité de Sûreté, ses missions de contrôle, de gendarme du nucléaire comme on dit.

Ensuite nous avons les Commissions thématiques, toujours au nombre de quatre, qui ont déjà commencé à se réunir d'ailleurs, il y a eu une réunion de la Commission communication, ou deux même cette année déjà, une de la Commission réversibilité et une de la Commission localisation. Et il devrait y en avoir encore deux ou trois dans l'année je pense, parce qu'elles vont s'intéresser notamment aux documents que l'ANDRA est en train d'élaborer dont nous avons parlé tout à l'heure, à savoir un document sur les options de récupérabilité pour la Commission réversibilité et puis un document sur l'exploitation d'un stockage et c'est la Commission localisation puisqu'elle oriente un peu ses travaux vers la question de l'aménagement du territoire. Et puis la Commission environnement-santé qui était censée se réunir déjà au moins deux fois cette année et c'est vrai que nous avons eu des petits problèmes apparemment. C'est bien avec l'ARS je le précise, mais avec l'ARS Lorraine, puisque nous l'avons rencontrée encore en avril avec Monsieur FLEURY. Ils nous avaient annoncé une réunion à venir en mai, c'est passé il me semble, une grande réunion, une sorte de grand-messe qui devait justement faire le point sur tout ce qui a été mis en place en Lorraine pour surveiller l'état de santé et surtout faire un suivi et donc nous attendons toujours l'invitation. Cela viendra peut-être, je ne sais pas, mais ce sera plus tard que prévu en tout cas.

Ensuite nous avons également mis en place en début d'année un groupe de travail qui s'est déjà réuni et qui a regardé les statuts du CLIS et son règlement intérieur pour faire un peu le ménage, si je puis dire, le remettre un peu à jour, notamment ne plus appeler les conseils généraux généraux, mais départementaux, c'est « primordial ». Et donc nous allons proposer au CA lors de la prochaine séance une petite série de modifications qui devront être ensuite évidemment approuvées par une assemblée générale extraordinaire.

Ce programme est indicatif, il peut être revu avec vos propositions. Nous avons mis quelques déplacements. Localement, il y a toujours les visites du laboratoire de Bure et c'est d'autant plus vrai qu'avec le renouvellement des membres, c'est important que les gens puissent visiter les installations. Nous avons mis en place aussi des visites de Syndièse, nous en avons fait une début mai et nous allons en faire d'autres puisqu'il y a de la demande apparemment.

Nous vous avons adressé un questionnaire pour vous demander quels sites vous souhaitiez visiter et d'après les réponses que nous avons reçues nous avons sélectionné dans un premier temps une visite des installations de Cadarache, principalement des installations du Commissariat à l'Energie Atomique, qui aura lieu du 28 au 30 juin, donc vous êtes invités à vous inscrire, je pense que tout le monde a reçu la fiche d'inscription, et il y a encore de la place. Et puis je pense que nous allons essayer d'organiser un déplacement en Allemagne dans la région d'Asse, ou plutôt de Gorleben, à voir, je ne sais plus quelle est la distance entre les deux, mais à Asse il n'y a rien à visiter. Mais il faut que je prenne contact avec les autorités locales et si un germanophone veut m'épauler, ce serait bien.

Et puis dans les autres propositions il y avait La Hague et le site du WIPP au Nouveau Mexique, aux Etats Unis. Bizarrement, à La Hague il n'y avait pas grand monde pour y aller, nous verrons l'année prochaine et le WIPP nous verrons aussi, sachant qu'il ne se passe pas grand-chose là-bas. Les rapports attendus en mars ne sont toujours pas sortis, nous n'en savons toujours pas beaucoup plus sur ce qui s'est passé. Nous verrons si nous organisons en début d'année prochaine une visite là-bas, sachant que cela aura un impact financier non négligeable.

Nous avons également toujours les participations du CLIS et quand je dis le CLIS, ce sont des membres du CLIS qui sont volontaires pour le faire et qui veulent bien assurer la représentation du CLIS à ces occasions, ce sont des colloques qui sont organisés par l'ANDRA, par l'Agence pour l'Energie Nucléaire, ou Confrontations Europe dont nous avons parlé tout à l'heure et puis les activités de l'ANCCLI, l'Agence Nationale des Commissions Locales d'Information, dont le CLIS fait partie. Et nous avons aussi dans ce cadre-là une sorte de démarche commune avec l'ANCCLI et l'IRSN, l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire, puisque chaque année nous organisons un séminaire qui a lieu à Paris sur deux ou trois jours sur des thèmes prédéterminés et l'année

prochaine nous parlerons très certainement des transports entre autres, mais il y aura les transports quoi qu'il arrive. Cette année nous avons parlé en avril, pour ceux qui y étaient et qui s'en souviennent, des risques d'un stockage en cours d'exploitation. Donc, c'est un cadre intéressant pour discuter de tout cela.

Nous avons aussi fait une demande en début d'année à l'Autorité de Sûreté Nucléaire pour participer à un groupe de travail qui élabore le Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs, le PNGMDR. Notre demande a été acceptée, donc l'ASN nous invite à désigner deux ou trois représentants du CLIS pour participer aux réunions de ce groupe de travail. Comme la première a lieu le 8 juin, c'est notre secrétaire scientifique qui ira et puis qui ira de toute manière je pense à chaque fois, mais ce serait bien qu'au CA ou au-delà du CA si nous ne trouvons pas, nous ayons des volontaires pour participer de temps en temps à ces réunions qui ont toujours lieu à Paris. Mais c'est important, puisque le Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs établit toutes les filières de gestion pour tous les types de déchets.

Nous avons aussi envisagé une journée sur le même modèle que celle qui avait eu lieu début décembre l'année dernière avec l'ANDRA pour faire peut-être, quand l'ANDRA aura avancé sur les documents qu'elle doit présenter cette année, un état des lieux avec les membres du CLIS, pour savoir exactement où nous en sommes. Et puis c'est aussi important pour les nouveaux membres qu'ils aient une vue d'ensemble du projet, de ce qui s'est passé avant, de ce qui est aujourd'hui et puis de ce qui va se passer par la suite. Ce sont des initiatives pas vraiment spécifiques, mais que nous allons renouveler dorénavant.

Parmi les activités, il y avait la préparation d'un colloque sur l'état de référence sanitaire, mais là j'avoue que je ne sais pas trop comment nous pourrions mettre cela en place, en tout cas cette année et puis si cela n'avance pas du côté des ARS, je ne sais pas comment nous allons faire.

Il y a la lettre du CLIS, il y a déjà un numéro de paru et sans doute un deuxième cette année. Et puis nous continuons à accueillir évidemment des délégations à Bure. Je précise, généralement les membres du CA sont prévenus, mais peut-être que si nous sommes pris de court, parce que la visite a été annoncée trop tard, nous n'avons peut-être pas le temps de prévenir. Ce sont des délégations qui vont visiter les installations de l'ANDRA, alors souvent ce sont des délégations étrangères, ça peut être des représentants, des organismes

équivalents de l'ANDRA, ou d'EDF, ou de l'Autorité de Sûreté. Cela peut être aussi des représentants de collectivités locales et puis c'est parfois aussi des groupes d'anciens combattants ou de retraités. Nous avons eu un peu de tout, la Légion d'Honneur oui exact. C'est varié et si vous avez, vous, des demandes d'ailleurs, il suffit de nous les adresser, nous nous arrangeons pour trouver un créneau de visite avec l'ANDRA et puis ensuite nous les accueillons dans les locaux du CLIS à Bure. Si vous voulez faire venir les nouveaux élus du Conseil Départemental, à vous de voir.

Sinon, nous avons toujours notre site internet qui n'a plus été attaqué ces temps derniers et qui continue à être bien suivi par le public.

Et puis la permanence à Bure avec le fonds documentaire où tout le monde peut aller les mardi, mercredi, jeudi et vendredi après-midi.

M. Denis STOLF

Des questions sur les prévisions d'activités ? Oui, Madame FRANÇOIS.

Mme Corinne FRANÇOIS, Bure Stop 55

Je vois que le programme est déjà bien chargé. J'ai entendu le mot « risque », moi j'avais envie d'intervenir là-dessus, mais alors si vous pouviez nous en dire plus sur ce qui est prévu par rapport au risque. Moi il me semble qu'à deux ans peut-être sans doute du feu vert donné à CIGEO, est-ce que le CLIS n'a pas intérêt à travailler très fortement sur cette notion de risque, parce que c'est quand même ce qui touche les gens ? Et je dirai qu'à la limite, un colloque sur l'état sanitaire zéro, cela veut dire que nous avons déjà accepté ce risque, parce que nous avons déjà accepté l'implantation du site. Et pourquoi pas un colloque sur le risque en rejoignant à ce propos le dernier rapport de l'IRSN qui fait état quand même de nombreux doutes sur la façon dont nous pouvons emballer les déchets, certains types de déchets, sur la durabilité des colis, sur le risque d'explosion, le risque d'incendie, la ventilation, enfin il y a quand même pas mal de gros points noirs technologiques qui ne sont pas résolus, qui vont être sans doute très difficiles à résoudre, qui sont évoqués et est-ce que ce n'est pas la mission du CLIS d'information et de suivi de suivre cette notion essentielle qui est à la base de tout ? Parce que si CIGEO s'implante, cela veut dire que nous allons vivre avec un risque dès le premier coup de pioche, dès que le centre va être creusé puisque nous allons avoir un chantier double qui va être creusé

pendant qu'il va être rempli et puis, d'autre part, de nombreux points majeurs qui ne sont pas résolus.

M. Denis STOLF

Vous avez raison Madame FRANÇOIS, le rôle du CLIS effectivement est d'étudier et voire anticiper cette notion de risque qui avait été mise en avant lors de la dernière assemblée générale à Tréveray. Nous en prenons acte et nous allons recontacter peut-être l'IRSN pour qu'elle vienne donner un peu plus d'explications, d'informations. C'est enregistré, nous essaierons de faire cela en septembre peut-être.

Mme Corinne FRANÇOIS

Oui, à la limite une Commission « Risques ». Je dirai que la Commission « Réversibilité » c'est bien gentil, mais nous savons aujourd'hui que la réversibilité est excessivement limitée et qu'il n'est pas question de récupérabilité dans le temps, donc nous pouvons peut-être aller assez vite. Par contre, une Commission « Risques » peut être pas mal. Il y a une revue professionnelle qui dernièrement a fait paraître un article intéressant que je pourrai vous passer, je crois que c'est Challenge, où Bure, si CIGEO se fait, est présenté comme le chantier le plus gros d'Europe du siècle. C'est quand même un sacré morceau et cela veut dire que si nous acceptons, nous acceptons les risques qui vont avec. C'est-à-dire que nous sommes au niveau du gigantisme et du grand et pas du petit risque, donc cela vaut peut-être le coup de mettre vraiment le paquet sur le programme de cette année et de l'année d'après.

M. Denis STOLF

Nous avons très certainement intérêt justement à mettre cela sur une Commission, de manière à pouvoir travailler d'abord en petits groupes et de pouvoir diffuser après l'information. La Commission « Réversibilité », je pense qu'aujourd'hui, sans aller trop loin, elle a toute son importance, puisque le gouvernement n'a encore pas statué sur récupérabilité/réversibilité, donc cette Commission a du travail et du grain à moudre. Par contre, nous pourrions peut-être remettre en complément à la Commission localisation qui a peut-être moins d'impact aujourd'hui, ou nous créons une Commission spécifique et nous désignerons effectivement à partir de là, mais cela vaut très certainement la peine d'avoir une Commission même complémentaire. C'est vrai que cela

implique un peu plus de personnes, mais qui sont volontaires de toute façon pour avoir de l'information. C'est noté, et nous essayons de faire un débat, voir avec l'IRSN, pour courant septembre.

M. Benoît JAQUET

J'en profite pour dire que les nouveaux membres peuvent s'inscrire évidemment aux Commissions thématiques, mais nous vous adresserons un courrier pour que vous puissiez voir ce qui existe et ce à quoi vous pouvez participer et du coup, nous allons en profiter pour créer une nouvelle Commission.

M. Jean-Marc FLEURY

Juste pour rebondir un petit peu sur ce que vient de dire Corinne, je crois que cette année, l'ANDRA doit déposer ses études de sûreté. Il me semble peut-être aussi intéressant de réfléchir éventuellement sur certains points de cette étude de sûreté, à prendre un expert extérieur indépendant sur les points qui pourraient nous sembler ne pas répondre totalement à nos attentes. C'est un complément à ce que vient de dire Corinne et je pense que là, la Commission, si elle est créée, sera apte à nous donner les points à voir.

Et puis l'autre chose sur laquelle moi je voudrais insister, c'est le financement de la prévention. L'IRSN reprend régulièrement nos propos, enfin quand je dis nos propos, les propos des opposants depuis des années et dit oui il y a ce risque-là, il y a ceci, il y a cela et il faudra faire attention à tout cela et donc on en rajoute, on charge la mule comme on dit. Simplement je n'entends pas moi, parallèlement à cela, de notion de coûts. Je ne sais pas combien va coûter CIGEO déjà, enfin je crois que personne ne le sait et à chaque réunion où je vais, par exemple le dernier colloque de l'ANCCLI, on rajoute sans arrêt des mesures de prévention, mais sans coût. Alors moi je pose la question, le jour où tout cela va se faire, il faudra bien payer. Moi je crois que le problème du coût est essentiel, donc je pense aussi qu'il faudra que le CLIS soit vigilant là-dessus. Je ne sais pas s'il faut encore créer une Commission, mais en tout cas, peut-être que la Commission de sûreté doit ajouter à chaque fois les coûts parce qu'à mon avis, le financement de ce projet sera le plus compliqué à mettre en place et je ne voudrais pas qu'on réussisse à trouver un financement en gagnant sur la sûreté. Je pense qu'aucun Meusien et aucun Haut-Marnais ne le voudrait. C'est sur ces

points-là bien sûr que je souhaitais insister et puis bien sûr nous allons essayer d'avancer sur l'état zéro.

M. Michel MARIE

Je vais rebondir sur ce point du coût, parce que je voulais simplement rappeler ou souligner aux nouveaux membres et puis aux anciens aussi, cela ne fait pas de mal, les entourloupes qu'il peut y avoir quand même dans ce dossier. Nous venons d'en soulever une qui est lourde, c'est le fameux coût, puisque c'est une vraie arlésienne là aussi. La dette de l'Etat vis-à-vis du CLIS est récurrente, mais sur la facture c'est exactement la même chose, puisque je rappelle que cela fait quelques années quand même que l'Etat et consorts, l'IRSN et l'ANDRA, avaient promis que nous aurions la facture. Nous devons même l'avoir, il faut le rappeler, il faut le marteler, pour le débat public puisque c'était une composante essentielle du débat public et aujourd'hui nous ne l'avons toujours pas. Donc il y a quand même des choses à souligner sérieusement.

Et puis la deuxième, justement c'est un petit peu dans cette veine et c'est là-dessus que je voulais intervenir, vous avez parlé du dernier colloque entre l'ANCCLI, le CLIS, l'IRSN, il faut quand même dire que ce sont des réunions thématiques. Une fois c'était sur l'éthique par exemple et la dernière était sur les risques. L'ANDRA aurait dû être présente, puisque c'est quand même elle qui doit dire un petit peu ce qu'il en est, mais elle était absente, ce qui a choqué un certain nombre de personnes. Quelque chose d'un petit peu fallacieux, il y avait une caméra qui filmait et l'ANDRA n'a pas voulu qu'on se serve de ces images d'une manière ou d'une autre un peu distordue soi-disant. Alors quand l'ANDRA n'accepte pas d'être filmée dans ce genre de réunions, cela pose quand même de sérieuses questions. Et puis c'était quand même un colloque de deux jours et un colloque sur les risques sans l'ANDRA, c'est quand même assez curieux et que l'ANDRA se défile, il faut quand même le savoir, ce sont quand même des choses à dire.

Mme Corinne FRANÇOIS

Je voudrais savoir aussi ce qui est finalement fait au niveau du CLIS par rapport à la question de la géothermie. Cela gave tout le monde, c'est sûr, mais il n'empêche quand même que nous avons demandé à un cabinet indépendant GEOWATT de nous faire un rapport et il avait des préconisations. Finalement, il

n'a jamais, ou alors j'ai peut-être loupé un CR, vraiment été donné suite à ce qu'il proposait, à savoir comment nous qualifions cette ressource et son exploitation, son caractère exceptionnel ou non. Il pouvait nous apporter des billes par rapport à cela, ne pouvons-nous pas au niveau du CA au moins remettre la question sur le tapis ?

M. Denis STOLF

Nous pouvons en reparler en CA Madame FRANÇOIS, mais je crois que cette agence, qui avait fait un complément à ce qui avait été fait par le BRGM, n'apportait pas de préconisations très précises. Ils étaient sur des résultats qui existaient et, de mémoire, j'étais dans la salle comme vous, je n'avais pas entendu parler de préconisations. Nous reprendrons si vous voulez au niveau des CA les comptes rendus qui ont été faits et nous allons regarder. C'est vrai que la géothermie, je pense que tout le monde la connaît maintenant, sauf peut-être les nouveaux élus, mais nous allons regarder au niveau du CA.

Mme Corinne FRANÇOIS

Oui, c'est cela, il est quand même avéré qu'il y a bien une ressource géothermique à l'aplomb du site, ce qui pose quand même deux niveaux de problèmes : un, acceptons-nous ou non de stériliser cette ressource si nous laissons faire CIGEO et deux, est-ce que nous compromettons la sûreté du site si nous nous disons qu'elle peut attirer nos descendants pour aller voir ce qu'il y a en dessous ? Donc, l'ANDRA a fait des propositions dont un forage dévié dans le fait que nous pouvons parfaitement faire de la géothermie à côté d'un site, mais c'est l'ANDRA qui le dit, qu'en dit le CLIS, qu'en dit la population, qu'en disent les élus locaux ? La question est ouverte.

M. Denis STOLF

Voilà, très bien, la question est ouverte, mais je pense qu'on ne va pas refaire le débat de la géothermie ce soir.

Mme Corinne FRANÇOIS

Non, mais ne l'enterrons pas.

M. Denis STOLF

Nous reprendrons effectivement au CA et nous allons regarder les préconisations qui avaient été posées.

M. Jean-Marc FLEURY

Juste pour dire que sur le problème de la géothermie, dans le cadre des rencontres ANCCLI/CLIS, moi j'avais fait une compilation de tout ce qui avait été fait depuis le début sur cette affaire et je pense que cette compilation est à peu près à jour, donc c'est prêt et je peux la présenter soit au CA, soit devant une prochaine assemblée générale, ce qui permettra de rouvrir éventuellement le débat. Le document est prêt, je suis tout à fait disposé à le faire.

M. Denis STOLF

D'autres questions ?

M. Benoît JAQUET

Avant de passer au budget, un petit rappel, nous vous avons proposé des visites de l'Ecothèque de l'ANDRA et il y avait trois créneaux, un est passé, c'était jeudi dernier, il y en a qui est complet le 9 juin et il y a le jeudi 11 juin à 16 h 30 et il reste de la place. Si quelqu'un est intéressé, il le dit à Sandrine avant de partir. Merci, le message est passé.

Je passe au budget 2015. Le montant de nos recettes est en diminution, pas très énorme, mais quand même. La subvention d'exploitation de l'Etat se monte à 144 900 euros, alors qu'elle était de 146 475 euros l'année dernière et donc logiquement, les subventions EDF, CEA, AREVA diminuent aussi proportionnellement, elles seront pour chacun de 48 300 euros. Cela nous fait une dotation annuelle de 289 800 euros, mais nous repartons au 1^{er} janvier avec un reliquat qui est quand même de 164 000 euros à peu de chose près. Ce n'est pas pour cela que nous pouvons nous permettre de dépenser tout, mais c'est important de savoir que ce budget ne porte que sur la dotation et pas le reliquat compris.

Nous reconduisons un peu chaque année le même budget, je passe rapidement sur les achats. Pour les services extérieurs, nous mettons des sommes indicatives puisque de toute manière nous réaffecterons le reliquat en fonction des besoins et des activités qui seront décidées. Par exemple, en études et recherches, nous avons 13 000 euros, mais nous pourrions très bien avoir beaucoup plus. Il y a des postes en revanche qui ne bougent pas, les locations, entretien, etc., nous pouvons les baisser éventuellement, mais sans plus.

Comité Local d'Information et de Suivi, Assemblée Générale tenue à Bure le 1^{er} juin 2015

Ensuite nous avons en autres services extérieurs surtout la communication, nous sommes à 58 300 avec le coût de la lettre du CLIS principalement, c'est-à-dire à la fois son impression, sa mise sous pli et son affranchissement.

Et puis les honoraires, notamment le commissaire aux comptes.

Ensuite nous avons les déplacements et missions, 20 000 euros ont été mis sur cette ligne, en prévoyant le voyage de Cadarache principalement. Si nous organisons un voyage en Allemagne, qui serait pour un nombre plus limité de personnes je tiens à le dire, il faudrait sûrement rajouter un petit peu sur cette ligne.

Les impôts et taxes, c'est très peu de choses, puisqu'il n'y a plus de taxe sur les salaires.

Et puis les charges de personnel sont reconduites à peu près à l'équivalent.

Ensuite, la dotation aux amortissements, c'est toujours principalement le DVD, le film documentaire.

M. Denis STOLF

Des questions sur la prévision budgétaire 2015 ?

Tout à l'heure, nous avons parlé des résultats, mais nous n'avons pas parlé des affectations du résultat, donc le trésorier a besoin d'une approbation.

M. Bertrand OLLIVIER

Excusez-nous, nous avons oublié effectivement de vous parler de l'affectation du résultat. Après l'approbation des comptes annuels qui vous ont été présentés, ils font apparaître une insuffisance d'exploitation de 8 516 euros. Donc nous vous demandons de bien vouloir affecter le résultat de l'exercice au compte report à nouveau. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? 2 abstentions. Merci.

M. Denis STOLF

Nous arrivons à la fin de cette assemblée générale. Y a-t-il encore une question en suspens ?

M. Jean-Paul LHERITIER

Moi je me lève, parce que Messieurs les membres du CA, vous avez tous été noyés par un mail qui a été envoyé par le personnage GUERITTE de l'Aube sur l'attaque de Gérard LONGUET, Sénateur de la Meuse. Je trouve cela inadmissible.

Je voudrais que nous parlions de la réponse à donner au niveau du CA, parce que c'est l'ensemble des membres du CLIS qui a été inondé par ces cochonneries. Aujourd'hui, dommage qu'il ne soit pas là avec sa caméra le personnage GUERITTE, parce que je lui en mettrai plein la tête. Voilà, je l'ai dit.

M. Jean-Pierre BOURGEOIS, Maire d'Echenay

J'aurais dû poser la question tout à l'heure, je ne l'ai pas fait, je le fais. Quel est le droit de regard du CLIS pour ce qui est de l'achat des terres par l'ANDRA, outil de travail des paysans et l'ANDRA qui se comporte comme un rouleau compresseur pour évincer les exploitants de leurs terres ?

M. Denis STOLF

Pour ce que nous en savons, le CLIS n'a pas pouvoir de gérer l'achat de terrains. Aujourd'hui, l'ANDRA achète pour pouvoir faire des échanges, mais là le CLIS n'a aucun moyen de pression. Vous avez eu la liste des terrains qui avaient été achetés qui nous a été transmise par l'ANDRA et qui nous est transmise d'une manière régulière. Cela a fait l'objet également d'un article dans la presse, mais le CLIS n'a pas autorité sur l'ANDRA pour aller chercher plus que des informations à ce niveau-là.

Mme Huguette MARECHAL, Dainville Berthéléville

L'ANDRA achète pour faire des échanges, mais elle achète aussi beaucoup de forêts et elle les exploite, alors les échanges, je ne comprends pas.

M. Denis STOLF

Je ne crois pas que l'ANDRA exploite elle-même les forêts.

Mme Huguette MARECHAL

Si, elle a acheté 200 hectares à Dainville et ces 200 hectares sont sous exploitation. J'ai vu partir des magnifiques douglas sur des transports routiers et en plus de cela, il y a eu une vente des bois en adjudication publique et l'ANDRA a vendu aussi une partie de ses bois.

M. Denis STOLF

Pareil, le CLIS n'a pas pouvoir de contrôle sur les agissements de terrains et de forêts qui appartiennent à l'ANDRA. C'est une information, merci pour l'information madame.

M. Michel MARIE

Il y a peut-être un complément à apporter quand même sur la question qui a été posée par le maire d'Echenay et qui est pendante au sein du CA du CLIS depuis des années maintenant, puisque je rappelle que nous avons eu un mal fou au CA du CLIS pour avoir les réponses, combien achetait l'ANDRA, à quel prix, etc. maintenant cela va un petit peu mieux, mais il y a trois ans, c'était la galère quand même.

Je rappelle quand même qu'au dernier CA auquel j'ai participé, nous avons posé la question à l'ANDRA justement. Il suffit de lire les dossiers, l'ANDRA aurait besoin, si CIGEO se faisait, de 300 à 400 hectares. Or, nos derniers calculs arrivent à pas loin de 3 000 hectares d'achat ou de mise en réserve. La question était quel est le tour de passe-passe qu'il y a derrière cela ? Pour l'instant, nous n'avons toujours pas de réponse et ce jour-là nous n'avons pas eu de réponse. Simplement, la réponse de la représentante de l'ANDRA, c'était pour faire des échanges dans de bonnes conditions. Alors vous imaginez 300 à 400 hectares de besoins, 3 000 hectares en réserve à l'heure actuelle, les échanges vont se faire en bonnes conditions, donc je crois que nous n'avons pas à avoir peur pour ceux qui sont exploitants, mais il y a quand même des questions sérieuses à se poser sur cet organisme de mission publique.

Mme Corinne FRANÇOIS

Cela ne regarde peut être pas le CLIS, mais il faut savoir que l'usine Syndièse a de forts besoins en bois et que via Syndièse risque de disparaître une grande partie de la forêt locale et régionale. C'est un choix de société, je dis cela parce que des gens sont inquiets, qu'est-ce que nous allons faire de nos bois et une dame qui dit que des beaux fûts sont en train de partir. Tout cela se prépare au-dessus de nos têtes quelque part et il faut s'attendre quand même à ce que Syndièse absorbe une grande partie de la forêt sans avoir vraiment consulté la population locale. C'était juste une information pour le Comité d'information, le CLIS est quand même apte à informer si des gens posent des questions, c'est clair qu'il faut peut-être chercher des réponses.

M. Denis STOLF

Le CLIS effectivement est apte à informer. Aujourd'hui, je ne sais pas, mais pour ceux qui sont allés visiter le laboratoire Syndièse, nous avons eu toutes les

informations que nous souhaitions. Alors après que l'on s'inquiète peut-être, mais il est bon d'aller voir sur place un petit peu ce qui se passe, il y a des visites qui sont ouvertes, il y a encore une liste à compléter, n'hésitez pas si vous avez besoin d'informations, ils nous les donnent facilement. Après nous pouvons être impressionnés par les chiffres, mais si vous voulez des informations, nous pouvons les avoir. Elles sont obtenues par les visiteurs auprès des dirigeants.

M. Pierre SUCK, Lezévillie

Dernièrement, il y a une forêt qui a été achetée par l'ANDRA pour près de 400 hectares. C'est vrai qu'il y a énormément de forêts qui s'achètent pour faire des échanges avec soi-disant des terres agricoles, mais je ne vois pas comment on peut acheter autant de surface de forêts. Madame a peut-être raison, parce qu'il va falloir alimenter l'usine. C'est un peu dommage parce que la Haute Marne est bien peuplée en forêts de qualité et je pense que les générations de demain, nos jeunes, ne verront plus les feuillus que nous avons aujourd'hui. Il va falloir faire attention à ce niveau-là. Je suppose qu'il doit y avoir un regard à ce niveau-là.

M. Denis STOLF

Je ne peux pas vous répondre à la place de l'ANDRA, je ne sais pas. Nous pourrions poser la question en CA à l'ANDRA.

M. Pierre SUCK

C'est un peu dommage de ne pas avoir de transparence pour les achats, parce que c'est vrai que ce sont des surfaces considérables, près de 700 hectares ont été achetés dernièrement, Orquevaux, peut-être même le château avec !

Intervenant

Ne serait-il pas possible de demander à l'ANDRA de venir nous expliquer par rapport à ses acquisitions quelle gestion elle compte avoir, parce que ce ne sera pas uniquement pour des échanges, nous le savons très bien. Et je voulais savoir aussi si l'ONF ainsi que le CRPF ne pourraient pas venir aussi nous donner un peu un éclaircissement sur Syndièse et aussi par rapport à la gestion qu'envisage de faire l'ANDRA sur les forêts acquises.

M. Denis STOLF

Il y a deux questions dans la vôtre, Syndièse et l'ANDRA sont deux choses complètement différentes, même si c'est un partenariat CEA, c'est un peu compliqué. Mais l'ONF, je ne vois pas ce qu'ils pourraient venir nous expliquer. Maintenant nous pouvons toujours poser la question à l'ANDRA de venir nous apporter des précisions sur les acquisitions et la gestion.

Messieurs, mesdames, s'il n'y a plus de question, je vous remercie de votre présence et bon retour.